# Dossier de demande de subvention 2016: Quels documents

### Délais et procédure

Afin de garantir un traitement optimal de votre demande compte tenu du nombre important de dossiers à traiter par les services municipaux et de nos procédures internes, la présente demande dûment remplie et accompagnée des pièces justificatives est à déposer en Mairie, auprès du Cabinet du Maire :

#### impérativement avant le 10 novembre 2015

Tout dossier complet remis avant cette date sera instruit dans le cadre de l'élaboration du budget 2016. Ainsi, le versement des fonds éventuellement octroyés pourra intervenir au cours du premier semestre 2016.

En revanche, les dossiers remis en retard ou incomplets à la date du 10 novembre 2015 ne seront examinés qu'après le vote du budget 2016, dans la limite des crédits budgétaires résiduels.

#### Constitution du dossier

L'imprimé de demande de subvention et la liste des documents suivants doivent être établis en <u>UN SEUL EXEMPLAIRE</u>:

POUR UNE PREMIERE DEMANDE
Le N° RNA (n° préfecture d'inscription au registre national) et le(s) Récépissé(s) remis par la préfecture de déclaration de votre association:
L'extrait(s) du J.O attestant de la déclaration de votre association (création et dernière modification)
Les statuts de votre association
N°SIRET ou à défaut le N° SIREN: Copie du Certificat d'Inscription au Répertoire National des Entreprises et des Etablissements contact: INSEE service statistiques, 17 rue MENPENTI - 13387 MARSEILLE CEDEX 10
Le présent imprimé "Demande de subvention" dûment complété et signé
L'attestation de la police d'assurance en responsabilité civile de votre association
Présentation des comptes certifiés 2014 ou 2013/2014, détaillant le montant de subvention par financeur et du budget prévisionnel 2016 ou 2014/2015 + 2015/2016 avec le détail subvention par financeur, signés par le Président, établis par votre cabinet comptable ou par vos soins
Le procès-verbal de la dernière réunion de l'Assemblée Générale
L'acte dûment établi donnant pouvoir au représentant légal de signer ou d'engager l'association
La liste des membres du Conseil d'Administration, en précisant la liste des membres du Bureau
Le raport du commissaire aux comptes pour les associations qui en ont désigné un, notamment celles qui ont reçu annuellement plus de 153 000 euros de dons ou de subventions
Un relevé d'identité bancaire ou postal

# Dossier de demande de subvention 2016: Quels documents

### Délais et procédure

Afin de garantir un traitement optimal de votre demande compte tenu du nombre important de dossiers à traiter par les services municipaux et de nos procédures internes, la présente demande dûment remplie et accompagnée des pièces justificatives est à déposer en Mairie, auprès du Cabinet du Maire :

#### impérativement avant le 10 novembre 2015

Tout dossier complet remis avant cette date sera instruit dans le cadre de l'élaboration du budget 2016. Ainsi, le versement des fonds éventuellement octroyés pourra intervenir au cours du premier semestre 2016.

En revanche, les dossiers remis en retard ou incomplets à la date du 10 novembre 2015 ne seront examinés qu'après le vote du budget 2016, dans la limite des crédits budgétaires résiduels.

#### Constitution du dossier

L'imprimé de demande de subvention et la liste des documents suivants doivent être établis en <u>UN SEUL EXEMPLAIRE</u> :

POUR UN RENOUVELLEMENT
Le présent imprimé "Demande de subvention" dûment complété et signé
L'attestation de la police d'assurance en responsabilité civile de votre association
Présentation des comptes <u>certifiés</u> 2014 ou 2013/2014, détaillant le montant de subvention <u>par financeur</u> et du budget prévisionnel 2016 ou 2014/2015 + 2015/2016 avec le détail subvention <u>par financeur, signés par le Président</u> , établis par votre cabinet comptable ou par vos soins
Le procès-verbal de la dernière réunion de l'Assemblée Générale
L'acte dûment établi donnant pouvoir au représentant légal de signer ou d'engager l'association
La liste des membres du Conseil d'Administration, en précisant la liste des membres du Bureau
Le raport du commissaire aux comptes pour les associations qui en ont désigné un, notamment celles qui ont reçu annuellement plus de 153 000 euros de dons ou de subventions
Un relevé d'identité bancaire ou postal
N°SIRET ou à défaut le N° SIREN : en cas de modification copie extrait du répertoire INSEE
Les statuts de votre association en cas de modification avec récépissé de modification et extrait du J.O.
Le Compte Rendu Financier pour les subventions accordées par la Ville de Six Fours d'un montant supérieur à 15 250 € et/ou ayant fait l'objet d'une convention entre votre association et la Ville de Six Fours au titre de 2014 ou 2013/2014
Un rapport de synthèse sur les activités ou actions menées en 2014 ou 2013 / 2014 avec dans tous les cas justification de l'emploi de la subvention et le compte rendu financier 2014 si prévu

### Principes généraux relatifs à la demande de subvention

Les éléments contenus dans le dossier de subvention doivent être sincères. Leur contenu engage la responsabilité des dirigeants de l'association.

L'octroi d'une subvention est décidé par le Conseil Municipal. Elle est versée directement à l'association qui en a fait la demande. Elle ne peut être redistribuée pour tout ou partie et doit être utilisée pour concourir à l'objet validé par le Conseil Municipal.

La Ville ne subventionne que les associations présentant des projets d'intérêt communal.

Il est rappelé que l'attribution d'une subvention ne constitue pas un droit pour les associations remplissant les conditions pour l'obtenir ; les collectivités publiques ont un pouvoir discrétionnaire pour accorder ou refuser cette aide. Une association ne peut exiger le versement d'une subvention même si elle en a antérieurement bénéficié.

#### Pour bénéficier d'une subvention, vous devez disposer :

- → d'un numéro SIRET ; si vous n'en avez pas, il vous faut le demander à la direction régionale de l'INSEE. Cette démarche est gratuite (contact: INSEE service statistiques, 17 rue MENPENTI 13387 MARSEILLE CEDEX 10)
- → d'un numéro RNA (n° préfecture d'inscription au registre national) et du(des) Récépissé(s) remis par la préfecture de déclaration de votre association:

### Rappel de la réglementation

- 1. <u>Pour toute subvention attribuée par la Ville sans condition de montant :</u> en vertu des textes règlementaires suivants : l'article L1611-4 du Code Général des Collectivités Territoriales; la loi n°2000-321 du 12 avril 2000; le décret n°2001-495 du 6 juin 2001; l'arrêté du Premier Ministre du 11 octobre 2006 , <u>il est précisé que l'association s'engage à :</u>
- fournir régulièrement à la Ville toutes les modifications intervenues dans les statuts, la composition du Conseil d'Administration et du Bureau.
- transmettre à la Ville, dès l'arrêt des comptes, les copies certifiées par le Président ou le Trésorier, des budgets et des comptes de l'exercice écoulé, ainsi que tous documents faisant connaître les résultats de leur activité (rapport d'activité ou moral, ...).
- adresser à la Ville dans les 6 mois suivant la fin de l'exercice au cours duquel la subvention a été accordée, le compte rendu financier attestant la conformité des dépenses effectuées à l'objet de la subvention, si celle-ci est affectée à une dépense déterminée.

Par ailleurs il est rappelé que toute association, œuvre ou entreprise ayant reçu une subvention pourra être soumise au contrôle des délégués de la collectivité qui l'a accordée. La Ville pourra donc procéder à un contrôle de la comptabilité des associations ou demander la production des pièces comptables, en vue de s'assurer du bon emploi de la subvention qui leur a été attribuée.

- 2. <u>Pour toute subvention attribuée par la Ville d'un montant annuel supérieur ou égal à 23 000 €</u>: une convention d'objectif sera conclue entre la Ville et l'organisme de droit privé qui en bénéficie, définissant l'objet, le montant et les conditions d'utilisation de la subvention attribuée.
- 3. Pour toute subvention attribuée par la Ville d'un montant annuel supérieur ou égal à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat l'association : en vertu des articles L2313-1 et L2313-1-1 du Code Général des Collectivités Territoriales il est précisé que l'association s'engage à transmettre à la Ville les bilan et compte de résultat certifiés conformes du dernier exercice clos.

#### 4. Rappel des autres obligations réglementaires :

- Les associations dont le budget annuel est supérieur à 150 000 Euros et recevant une ou plusieurs subventions de l'État ou d'une collectivité territoriale dont le montant est supérieur à 50 000 Euros doivent publier chaque année dans leur compte financier les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature (Loi n° 2006-586 du 23/05/2006 art. 20).
- Toute association ayant reçu annuellement des autorités administratives, une ou plusieurs subventions dont le montant global dépasse 153 000 Euros doit établir des comptes annuels comprenant un bilan, un compte de résultat et une annexe. Ces associations sont tenues de nommer au moins un commissaire au comptes et un suppléant (Code du Commerce art. L612-4 et décret n°2006-335 du 21/03/2006). Elles doivent assurer la publicité de leurs comptes annuels et du rapport du commissaire aux comptes (Décret n° 2009-540 du 14 mai 2009 et Arrêté du Premier Ministre du 2 juin 2009 NOR: PRMX0912319A).

#### 5. Contrôle de la Chambre Régionale des Comptes :

En application de l'article L211-4 du code des juridictions financières, la Chambre régionale des comptes est compétente pour examiner des comptes des organismes quel que soit leur statut juridique dès lors qu'ils perçoivent plus de 1 500€ d'aides publiques annuelles.

# Dossier de demande de subvention



## **Année 2016**

☐ Annuel

□ Ponctuel

☐ Première demande ☐ Renouvellement

le dossier de demande de subvention est composé du pré	sent imprimé que vous comp	olétez et signez et de tous les élé	éments justificatifs requis à joind	lre (liste en annexe)
Identification	de l'Association	on (à compléter	<b>obligatoirement</b>	
Nom de l'association :				
			٦	
Sigle:				
Adresse du Siège social :				
Ville :			Code postal :	
Téléphone :				
Fax:				
Email :				
Association: Communale	] Départementale	Régionale	□Nationale	□ Autre
Cycle d'activité : $\square$ De janvier à déce	embre 🗆 De se	eptembre à juin	□ Autre (préciser) :	
<u>Pic d'activité</u> : ☐ Année scolaire	□Printemps	□Eté □Aut	re (préciser) :	
Nombre d'adhérents ou licenciés :			Six-Fours	
			Autres	
<u>Population concernée</u> :			Six-Fours	
			Autres	
Nombre de personnes rémunérées :				
Activités de l'association :				
-				
<u>Lieu d'exercice des activités</u> :				
_			Te	ėl
Permanences (jours et heures d'ouverture) :				
			Te	áΙ
				UI
NOMS	ADRESSES		TI	EL
Président :	7.5112525			
Secrétaire :				
Secretaire.	1			
	J [			
Trésorier :	1			
Expert Comptable - Commissaire aux				
comptes :				

## Identification de l'Association (à compléter obligatoirement)

Avez-vous bénéficié, au cours des 2	d' années écoulées, d'une aide ir	ndirecte de la municipalité ?
- Locaux		
- Equipement		
<ul><li>- Personnel</li><li>- Prise en Charge de factures (eau, élé</li></ul>		<u> </u>
- Autres aides	ectricite,)	
Addres dides		
Avez-vous une convention avec la v	<u>ville</u> ? Si oui : Date	e Référence
Dernière subvention accordée par l		
	D	ate :
Montant de la subvention sollicitée	· ·	Euros
	<u>.</u> .	
Indiquer la part de la subvention af	<u>fectée</u> :	
au fonctionnen	nent	à l'investissement
D	t.P	
Renseignements administratifs et j	uridiques	
Numéro de SIRET :		
Numéro du récépissé en préfecture		
Numero du recepisse en prefecture	•	
Date de publication de la création a	u Journal Officiel :	
•		
Votre association dispose-t-elle d'a	gréments administratifs ?	oui non
si oui, vous préciserez le(s)quel(s) :		
Type d'agrément :	Attribué par :	En date du :
Votre association est-elle reconnue		oui non
Date de publication au Journal Offic	iel :	
Votre association dispose-t-elle d'u	in commissaire aux comptes ?	□ oui □ non
B		
Renseignements concernant les res	sources numaines	
Nombre d'adhérents de l'association	n :	
(à jour de la cotisation statutaire au 31		
Bénévoles :		
Nombre total de salariés :	anana mlain tura saillé / CTDT\	
Nombre de salariés (en équivalent t		Euros
Cumul des 5 salaires annuels bruts l	es pius eleves .	Euros

Attention: toute fausse déclaration est passible des peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal

Page 4/9

## Renseignements sportifs (uniquement pour les associations sportives) Votre association est-elle affiliée à une fédération sportive ? oui ☐ non Si oui, merci de préciser : Participation à des compétitions ? □ oui □ non Si oui, merci de préciser le niveau de compétition : Qualifications des éducateurs sportifs / entraineurs Nombre total d'éducateurs BPJEPS \*\* BEES \* Diplôme fédéral Autres (préciser) Sénior: Juniors: Cadets: Minimes: Benjamins: Poussins:

#### **Licences et cotisations**

MONTANT DES COTISATIONS								
Catégorie (préciser les âges)	Six-Fours-les-Plages	La Seyne-sur-Mer	Sanary-sur-Mer	Autres				
Sénior :								
Juniors :								
Cadets :								
Minimes :								
Benjamins :								
Poussins :								

#### **EFFECTIF DES LICENCIES**

							-			
Nombre total de licenciés		Six-Fours-les-Plages		La Seyne-sur-Mer		Sanary-sur-Mer		Autres		
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Sénior :										
Juniors :										
Cadets :										
Minimes :										
Benjamins :										
Poussins :										

<sup>\*\*</sup> Brevet professionnel jeunesse, éducation populaire et sport

## Renseignements financiers concernant l'organisme (à remplir obligatoirement)

Sur le Bilan						
Actif net				2014	2013	
		<u> </u>	<del> </del>			
Actif Immobilisés Actif Circulant				ls propres		
Actif Circulant			Dont	report à nouveau		
Dont Disponibilités (trésorerie)			Dette	es		
Total			Tota	I		
Veuillez indiquer obligatoirement ci-apro	às · - le montant	total du nass	if 201	4.	Euros	
•	· le montant des	•			Eur	ros
				014 (solde caisse + solde banque) :		uros
	S	ur le Comp	ote d	le résultat		
Charges	2014	2013		Produits	2014	2013
60 Achat			70	Ventes		
61 Service extérieurs			70	Prestations de services		
62 Rémunération d'intermédiaires			70	Autres Produits		
62 Publicité			71	Production stockée		
62 Déplacements, missions, récepctions			74	Subvention Etat		
62 Frais postaux et Téléphones			74	Subvention Conseil Régional		
63 Impôts et taxers			74	Subvention Conseil général		
64 Rémunération personnel			74	Subvention TPM		
64 Charges salariales			74	Subvention Ville Six Fours		
64 Autres charges de personnels			74	Subventions Autres		
65 Autres charges de gestion courante			75 Cotisations			
66 Charges Financières			75 Produits de gestion courante			
67 Charges exceptionnelles			76	Produits financiers		
Dotations aux amortissements et aux			77	Produits exceptionnels		
provisions	78 Reprise sur amortissements et provisions					
Résultat Bénéficiaire			78	Résultat déficitaire		
	t a l					
	tal			Total		
Veuillez indiquer obligatoirement ci-apro				ons d'exploitation reçues 2014 : de l'exploitation 2014 :		Euros iros
Rudget nrévision				année de l'exercice comptable	e à venir	
Charges	2015	2016	<u> </u>	Ressources	2015	2016
<u> </u>	2013	2010	70	1	2013	2010
60 Achat			1	Ventes		
61 Service extérieurs 62 Rémunération d'intermédiaires			70	Prestations de services Autres Produits		
62 Publicité		1	1	Production stockée		
62 Déplacements, missions, récepctions			+	Subvention Etat		_
62 Frais postaux et Téléphones			+			
63 Impôts et taxers			74 Subvention Conseil Régional  74 Subvention Conseil général			
64 Rémunération personnel			74 Subvention Conseil général 74 Subvention TPM			
64 Charges salariales			74 Subvention Ville Six Fours			
64 Autres charges de personnels			+			
65 Autres charges de gestion courante			75	Cotisations		
66 Charges Financières			+	Produits de gestion courante		
67 Charges exceptionnelles			-	Produits financiers		_
Dotations aux amortissements et aux			+	Produits exceptionnels		-
68 provisions Dotations aux amortissement	s			Reprise sur amortissements et provisions		
et aux provisions			78	l		
То	tal			Total		

# **Fiche Action**

	Personne chargée de l'action						
Nom:	Prénom :						
Téléphone :	Courriel :						
	Présentation de l'action						
$\square$ Nouvelle action :	$\square$ Renouvellement d'une action :						
Quels sont les objectifs de l'action ?							
Quel en est le contenu ?							
quel en est le contenu .							
Quels en sont les public(s) cible(s) ?	Quels en sont les public(s) cible(s) ?						
Nombre de bénéficiaires de l'action ?							

Quelle est la date de mise en œuvre prévue ?								
Quelle est la durée prévue de l'action (précisez le nombre de n	nois ou d'années) ?							
Carrie and the process are reasons (process as more as more as a among , r								
Quels sont les indicateurs et les méthodes d'évaluation prévus	pour l'action ?							
· ·	•							
Veuillez indiquer toute information complémentaire qui vous	semblerait pertinente :							
Description détaillée de l'action	Budget	Subvention						
1								
		montant affecté de la subvention de la ville						
total								

## Déclaration sur l'honneur

Cette fiche doit obligatoirement être remplie pour toute demande (initiale ou renouvellement) quel que soit le montant de la subvention sollicitée. <u>Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association, joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.</u>

Je soussigné(e), (nom et pr	énom)		
représentant(e) légal(e) de	l'association		
- certifie que l'association (	est régulièrement déclarée	е	
- certifie que l'association des cotisations et paiemen		l'ensemble des déclarations so	ociales et fiscales ainsi que
	•	ésent dossier, notamment la m financeurs publics ainsi que l'a	
- atteste que le montant de	e la dernière subvention v	ersée par la Ville s'élevait à	euros
	(Pré	eciser l'année du versement) en	
- demande une subvention	de :	euros au titre de l'année 2016	
- précise que cette subvent	cion, si elle est accordée, d	levra être versée au compte ba	ncaire de l'association :
Nom du <b>titulaire du compt</b>	e :		
Banque :			
Domiciliation :			
Code Banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB
Fait le	à		
Signature		Cachet du demar	ndeur

<u>Attention :</u> toute fausse déclaration est passible des peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal